



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 20/09/2017

## WWW.STOPARNAQUEAUTO.COM : LE NOUVEAU SITE INTERNET PAR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »

**Les cas d'arnaque liés à l'achat/vente ou à la réparation automobile fleurissent dans les médias : véhicules vendus jamais livrés, remise sur le marché d'épaves, vices cachés... Les automobilistes sont de plus en plus victimes de la malhonnêteté de certains professionnels ou particuliers. Aujourd'hui, mardi 20 mars 2018, pour mieux informer les automobilistes sur les arnaques les plus courantes et les aider à se défendre, l'association « 40 millions d'automobilistes », avec l'aide d'Experveo, service d'expertise automobile, met en ligne un site Internet : [www.stoparnaqueauto.com](http://www.stoparnaqueauto.com).**

Au début du mois de mars 2018, la presse locale charentaise se faisait l'écho d'une décision de justice mettant fin à une arnaque qui durait depuis des années : le dirigeant d'une société d'achat/vente automobile vendait des véhicules (voitures particulières, de luxe, camping-cars...), encaissait les milliers d'euros associés... et ne livrait jamais lesdits véhicules.

« Malheureusement, ce genre d'escroquerie est aujourd'hui monnaie courante et les petites arnaques dont peut être victime chaque automobiliste ne cessent de se répandre, constate Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ». C'est donc pour aider les automobilistes à identifier les situations douteuses et à se défendre en cas de litige que nous avons pris l'initiative de créer ce site Internet. »

« À « 40 millions d'automobilistes », nous recevons des appels de plus en plus nombreux de personnes victimes de vices-cachés, de fraudes au compteur kilométrique ou encore de réparations automobiles mal effectuées, et ils sont souvent démunis. Nous ne pouvons malheureusement pas les assister pas à pas dans les démarches (souvent longues et complexes) qu'ils doivent entreprendre pour faire valoir leurs droits, mais nous pouvons au moins les aider en leur fournissant toutes les informations nécessaires via ce site Internet » explique Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Pour chaque type d'arnaque identifiée dans le domaine automobile, le site Internet [www.stoparnaqueauto.com](http://www.stoparnaqueauto.com) propose donc une fiche pratique descriptive s'appuyant sur les textes de loi en vigueur, ainsi que la solution d'un expert automobile du groupe Experveo, Pierre STEWARD, pour faire constater officiellement l'arnaque et entamer un recours amiable ou judiciaire : « Nous accompagnons fréquemment les automobilistes en cas de litige après un achat, notamment pour tenter de faire annuler la vente. C'est pourquoi il est important de faire aussi appel à un expert en préventif plutôt qu'en curatif. »

L'internaute a également la possibilité, s'il souhaite davantage de conseils ou si sa situation nécessite l'intervention d'un expert, d'être recontacté gratuitement par un expert automobile d'Experveo, grâce à un formulaire spécifique sur la page d'accueil du site.

**Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion. Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)**



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)